

RCS : SOISSONS

Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00013

Numéro SIREN : 509 828 125

Nom ou dénomination : A.D.E.M.

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2022 sous le numéro de dépôt 3113



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SOISSONS

76 rue Saint-Martin
02200 Soissons
Tél : 03 23 53 04 82
contact@greffe-tc-soissons.fr

SCEMAMA, S.C.A.U.R.E & ASSOCIES
40 rue Louis Blanc
75010 Paris

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.D.E.M.

Numéro RCS : 509 828 125

Numéro Gestion : 2009B00013

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 22 rue du Collège
: 02200 Soissons

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2021

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 20/10/2022

Sous le numéro : 3113

Délivré à Soissons le 31 octobre 2022

Le Greffier,

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le	01012021	et dos le	31/2021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
ADEM 22 RUE DU COLLEGE 02200 SOISSONS France	22 RUE DU COLLEGE 02200 SOISSONS
SIRET 50982812500013	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	SALON DE COIFFURE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	-------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD. indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2). cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Cabinet SCAMAMA SCAURE & ASSOCIES 40 RUE LOUIS BLANC 75010 PARIS Tél : 0140346347	Cabinet SCAMAMA SCAURE & ASSOCIES 40 RUE LOUIS BLANC 75010 PARIS Tél : 0140346347
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 09032022 Lieu : SOISSONS Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M. MOREAU ERIC

Certifié Conforme
Moreau

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2022)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :		Pour les SARI.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
M xxxxxx		11111							
M xxxxx		11111							
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVI.T de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise ADEM										Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 22 RUE DU COLLEGE 02200 SOISSONS												
SIREN 5 0 9 8 2 8 1 2 5												
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2						Durée de l'exercice précédent* 1 2						
Exercice N clos le 3 1 1 2 2 1 1												
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					010	61 212		012	61 212		
	Fonds commercial *											
	Autres *					014	806		016	806		
	Immobilisations corporelles *					028	127 663		030	97 083		
	Immobilisations financières * (1)					040	58		042	58		
Total I (5)					044	189 739		048	97 083			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *					050	388		052	388	
		Marchandises *					060	6 168		062	6 168	
	Avances et acomptes versés sur commandes					064			066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *					068			070		
		Autres* (3)					072	3 304		074	3 304	
	Valeurs mobilières de placement					080			082			
	Disponibilités					084	20 049		086	20 049		
	Charges constatées d'avance*					092			094			
Total II					096	29 909		098	29 909			
Total général (I + II)						110	219 648		112	97 083		
PASSIF										Exercice N 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120	7 680					
	Écarts de réévaluation					124						
	Réserve légale					126	768					
	Réserves réglementées*					130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)					132						
	Report à nouveau					134	54 305					
	Résultat de l'exercice					136	310					
	Provisions réglementées					140						
Total I					142	63 062						
Provisions pour risques et charges												
Total II					154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	20 769					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 18 845)					172	38 733					
Produits constatés d'avance					174							
Total III					176	59 503						
Total général (I + II + III)						180	122 565					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an			193	(4)			Dont dettes à plus d'un an			
	(2)	Dont créances à plus d'un an			197	(5)			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs			199				Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*			
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.												

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ADEM

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
[3] [1] [1] [2] [2] [0] [2] [1]

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	8 872			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		Services*		217		218	164 115		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée*				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226	18 911			
	Autres produits				230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	191 898			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	4 708			
	Variation de stock (marchandises)*				236	941			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	12 738			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	210			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	40 884			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 416	244	2 267			
	Rémunérations du personnel*				250	101 703			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	21 165			
	Dotations aux amortissements*				254	6 873			
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	191 488			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	410			
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	98		
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	2		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	310			
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	310	314			
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFUI-TE (44 octies A)		987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JIEI (44 sexies A)		989		
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quinquies)		138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Investissements outre-mer		344		
	ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992						
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit		346		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)		655	350
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)		645	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)		647		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)		648	
		Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		990	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	310	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356					
	Déficits antérieurs reportables : * 5 177 dont imputés sur le résultat :					360	310		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370		372	

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ADEM

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ADEM

[illegible]

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2022

Désignation de l'entreprise : ADEM

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	61 212	402		404		406	61 212				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	57 614	442		444		446	57 614				
	Installations générales agencements divers	450	31 405	452	1 714	454		456	33 120				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	34 568	472	3 167	474		476	37 735				
Immobilisations financières		480		482	58	484		486	58				
TOTAL		490	184 800	492	4 939	494		496	189 739				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial				495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains			510		512		514		516	
	Constructions			520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels			530	35 249	532	3 214	534		536	38 463
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540	26 217	542	1 488	544		546	27 705
	Matériel de transport			550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles			560	28 744	562	2 171	564		566	30 915
TOTAL				570	90 210	572	6 873	574		576	97 083

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme				
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : ADEM

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	5 177
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 ter
Déficits imputés	983	310
Déficits reportables	984	4 867
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	4 867

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : ADEM		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	172 987	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	TOTAL 1	106	172 987
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113	18 911	
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	18 911
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	22 352	
Variation négative des stocks	145	1 150	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	16 738	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	19 240	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	59 481
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	132 417
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	132 417	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 5 0 9 8 2 8 1 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ADEM

ADRESSE (voie) 22 RUE DU COLLEGE

CODE POSTAL 02200 VILLE SOISSONS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	7680

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MOREAU Prénom(s) ERIC

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 3840

Naissance : Date 02081968 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 557 Voie RUE DE VILLERS

Code Postal 60123 Commune BONNEUIL EN VALOIS Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique DEBRAY Prénom(s) ARNAUD

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 3840

Naissance : Date 28041970 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 557 Voie RUE DE VILLERS

Code Postal 60123 Commune BONNEUIL EN VALOIS Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise ADEM

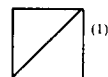
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays FR
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date		N° Département		Commune
Adresse :	N°		Voie		Pays
	Code Postal		Commune		Pays

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 5 0 9 8 2 8 1 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADEM

ADRESSE (voie)

22 RUE DU COLLEGE

CODE POSTAL

02200

VILLE

SOISSONS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

ADEM
SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 7680 €
SIEGE SOCIAL : 22, Rue du Collège
02200 - SOISSONS
RCS SOISSONS N 509 828 125

DEPOT DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

PROPOSITION ET RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

PROPOSITION RAPPORT DU PRESIDENT

IV) - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 310 Euros de la manière suivante :

Affectation au report à nouveau	310 Euros
Total affecté	310 Euros

Après affectation, la situation nette de la société suivant cette proposition ressort 63.062 Euros.

AFFECTATION PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires approuve l'affectation des résultats proposés par le Président et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 310 Euros de la façon suivante :

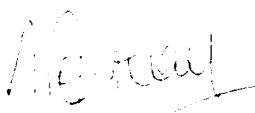
- Affectation au report à nouveau	310 Euros
Total affecté	310 Euros

Après affectation du résultat, la situation nette de la Société ressort en positif à 63.062 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.


Le Président